

Bulletin Municipal

Municipalité de Val-Alain

DÉCEMBRE 2015

648 rue Principale, Val-Alain, Québec G0S 3H0 (418) 744-3222
municipalitevalalain@globetrotter.net www.val-alain.com

Avis public

Avis public est par les présentes donné par Caroline Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité qu'il y aura une session extraordinaire du Conseil municipal au cours de laquelle le **budget** pour la prochaine année financière sera adopté. Lors de cette session qui sera tenue mercredi le **16 décembre 2015 à 19h30** au Centre municipal 1245, 2^e rang à Val-Alain, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

Adoption du règlement #155-2015 concernant la tarification du service de vidange régionale des fosses septiques

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du Règlement 155-2015 concernant la tarification du service de vidange régionale des fosses septiques.

Collecte des rebus pendant la période des fêtes

Les collectes de déchets et de récupération s'effectueront selon l'horaire habituel cette année.

Collecte de sapin de Noël

Veuillez noter que la collecte des sapins de Noël se tiendra du 11 janvier au 15 janvier 2016. Les sapins doivent être déposés pour le **10 janvier 2016** au garage municipal, 1159 2^e Rang.

Stationnement de nuit interdit

Le stationnement est interdit sur les chemins publics de la municipalité, pendant les périodes du 15 novembre au 23 décembre inclusivement, du 27 au 30 décembre inclusivement et du 3 janvier au 1^{er} avril inclusivement de chaque année, entre 23 heures et 7 heures du matin. Quiconque contrevient au règlement, commet une infraction et est passible en plus des frais, d'une amende.

Nuisance – Applicable par les agents de la paix – Neige

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de déverser, de déposer, de jeter ou de lancer, ou de permettre que soit déversés sur les chemins publics, trottoirs, terrains publics de la neige ou de la glace en provenance d'un terrain privé. Quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible, en outre des frais, d'une amende minimale de 100 \$, pour une personne physique et de 200 \$ pour une personne morale.

Bibliothèque l'Hiboucou

Chantal Gagnon, responsable de votre bibliothèque sera remplacée par Chantal Lemieux. La bibliothèque municipale sera **fermée** les **22 et 29 décembre** ainsi que le **5 janvier**. Nous serons **de retour** le mardi de 18h00 à 20h00 **à partir du 12 janvier 2016**. **Joyeuses fêtes!**

Bureau municipal fermé

Le bureau municipal sera **fermé** du **21 décembre 2015** au **1er janvier 2016 inclusivement**.

Prochaine assemblée régulière du Conseil municipal

La prochaine assemblée régulière du Conseil municipal se tiendra le lundi **11 janvier 2016 à 19h30**.

La période des fêtes approche...

Beaucoup parmi nous vont pouvoir en profiter et se retrouver en famille, entre amis, heureux de pouvoir partager leur bonheur d'être ensemble.

Mais, durant cette même période, d'autres n'auront pas cette chance, et seront renvoyés, comme chaque année, à leur dramatique **solitude** !

Pour toutes ces personnes, de bienveillants écoutants à l'oreille attentive et chaleureuse seront présents chaque jour sur la ligne de **Tel-Écoute du Littoral**, durant toute la période des fêtes, pour vous écouter et assurer la continuité du service, aux horaires habituels.



F.A.D.O.Q.

Soirée de danse au Centre municipal, samedi **9 janvier à 20h00**.
Armelle Beaudoin **418 744-3725**

COURS DE DANSE POUR ENFANTS (3 À 8 ANS)

À partir du 23 janvier 2016

Coût : 8\$/cours ou 88\$/13 cours, par enfant

Annick Bédard
(418) 744-3772
annickou@hotmail.com

Horaire des cours

23, 30 janvier 6, 13, 20 février
Congé les 27 février et 5 mars (relâche)
12, 19 mars
Congé le 26 mars (Pâques)
2, 9, 16, 23, 30 avril et 7 mai

Le dernier cours sera suivi d'un mini-spectacle

Multi Work-Out

Ce cours vous permettra d'augmenter votre capacité cardiovasculaire, votre dépense calorique, votre endurance musculaire et de développer votre coordination. Il est présenté sous forme de blocs de 15 à 20 minutes, incluant du cardio boxe, de l'aérobic et un bloc de musculation. Le tout se terminant sur une période de relaxation/étirement. La totalité du cours se déroule sur de la musique adéquate pour chacun des blocs.

QUAND : les mercredis de 19H45 à 20H45 pour 10 cours à partir du 10 janvier 2016.

OÙ : À la salle municipale

COMBIEN : 85 \$

Pour informations ou inscription, veuillez communiquer avec Isabelle Laroche au 418-744-3207



Cours de karaté

Des cours de karaté seront offerts à compter du 15 janvier 2016, pour une durée de 15 cours. Les cours sont offerts à toute la famille et les personnes inscrites doivent être âgées de 4 ans et plus. Pour plus d'informations, contactez monsieur Yannick Binette au 819-362-6372.



DERNIÈRE MESSE DE NOËL

À L'ÉGLISE DE VAL-ALAIN

Jeudi 24 Décembre 2015 à 20h00



Devant les difficultés financières récurrentes, la marguillière et les marguilliers ont opté pour une démarche de fermeture d'église.

2015 sera donc l'année de la dernière messe de Noël dans l'église de St-Edmond de Val-Alain.

Le comité de liturgie, aidé de notre jeune vicaire Thomas, fera le nécessaire pour que cette célébration revête un caractère touchant et festif. Chorale, décoration, crèche vivante avec Marie, Joseph, l'Enfant-Jésus, les bergers et les anges: voilà un aperçu de ce que vous pourrez admirer lors de ce moment sûrement historique.

Nous vous attendons toutes et tous en grand nombre.

POUR UNE CÉLÉBRATION HORS DE L'ORDINAIRE

Fête de Noël au chalet des loisirs

La fête de Noël aura lieu le dimanche 20 décembre, de 13h00 à 16h00 au chalet des loisirs, plusieurs activités sur place. Un petit cadeau original sera remis à chaque enfant.

Campagne de panier de Noël 2015

Des boîtes pour déposer vos denrées sont placées à la salle municipale, au bureau municipal, chez Portes Garex et à l'école Sainte-Thérèse. Des banques, pour les dons en argent, sont également disponibles au bureau municipal et chez Portes Garex. Noël est déjà à nos portes, si vous êtes dans le besoin et que vous voulez recevoir un panier de Noël, communiquez avec Mélissa Thibault au 418 744-3404.

HORAIRE DE BASE POUR L'OUVERTURE DU CENTRE DES LOISIRS

Ouverture prochainement

Lundi : 18h-21h

Mardi : 18h-21h

Mercredi : 18h-21h

Jeudi : 18h-21h

Vendredi:18-22h

Samedi : 13-17h 18h-22h

Dimanche : 13h-17h 18h-21h

Journée pédagogique : horaire du dimanche

PRENEZ NOTE QUE LA PREMIÈRE HEURE D'OUVERTURE EST CONSACRÉE SEULEMENT AU PATINAGE LIBRE POUR DES RAISON DE SÉCURITÉ.

LE HOCKEY N'EST DONC PAS PERMIS PENDANT CETTE PREMIÈRE HEURE.

PRENEZ NOTE QUE LE PORT DU CASQUE N'EST PAS OBLIGATOIRE, MAIS FORTEMENT RECOMMANDÉ !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

CONGÉS DES FÊTES :

FERMÉ le 24 (soir) 26 (soir) 30 (soir) 31(soir) et le 2 janvier (soir)

FERMÉ 25 décembre et 1er janvier toute la journée.

(Ouvert en début d'après-midi de 13h00-16h00)

Joyeuses Fêtes!!!!